

**Procès-verbal du Conseil d'École du lundi 7 novembre 2016**

Ouverture : 18h

**Présentation des membres du Conseil d'École :**

**Municipalité :** Mmes Michaud et Ambrosino

**-Pour la maternelle**

<b>Enseignantes</b>	Mmes Thivolle, Boutonnet, Le Gall , Flusin, Mme Gomes
<b>Parents élus APEIT</b>	Mmes Storck, Dubarle
<b>Parents élus FCPE</b>	Mmes Medjahad, Thomasset, M. Mention
<b>DDEN</b>	M. Delorme

**-Pour l'élémentaire**

<b>Enseignantes</b>	Mmes Arnal, Bal, Brundu, Baubet, Jacquemot, Poulat, Operon, Fantino.
<b>Parents élus APEIT</b>	Mmes Chavanel, Busiakiewich- Thomas, Virissel, Benaksa, Schneider
<b>Parents élus FCPE</b>	Mmes Bouamar, Bouchand, Barilone
<b>DDEN</b>	M. Delorme

**1 – Elections des parents représentants au conseil d'école**

**En élémentaire :** forte participation : 70 % ; Sur 341 inscrits, 240 votants dont 24 bulletins nuls. 9 sièges étaient à pourvoir : 3 FCPE, 6 APEIT.

**En maternelle :** 4 sièges à pourvoir : 2 FCPE, 2 APEIT.

Participation : 61%

**2 – Bilan de la rentrée**

**En élémentaire :** 217 élèves inscrits. 9 classes donc 33 % de décharge pour la directrice ce qui correspond à 1 jour 1/2 par semaine (jeudi toute la journée, vendredi après-midi presque toutes les semaines).

	CP	CP / CE1	CE1	CE1 / CE2	CE2	CE2 / CM1	CM1	CM1 / CM2	CM2
Rentrée 2015	25	10 + 11	25	11 + 12	25	10 + 12	26	12 + 11	27

**En maternelle : 118 élèves**

	Petits	Petits- Moyens	Moyens- Grands	Moyens- Grands
Rentrée 2016	29	29 20 moyens 9 petits	30 13 moyens 17 grands	30 13 moyens 17 grands

**3– Règlement intérieur**

**En élémentaire :**

Aucun changement

Voté à l'unanimité

#### **4 – Coopérative scolaire : maternelle et élémentaire**

Comme les années précédentes, il est demandé aux familles 10€ pour un enfant, 17€ pour 2 enfants , 22€ pour 3 enfants , 25€ pour 4 enfants scolarisés dans la même école.

#### **5-Piscine**

Toutes les classes, à partir de la Grande Section, vont à la piscine. Chaque classe bénéficie d'un cycle de 11 séances .

En maternelle : C'est Mme Gomes qui emmènera les grands pendant que Mme Thivolle restera à l'école avec les moyens et l'atsem de sa classe. 1Ère séance : jeudi 15 décembre

En élémentaire :

Période 1 : du 12 septembre au 9 décembre : classes de Mmes Racine, Gianelli, Brundu et Arnal.

Période 2 : du 12 décembre au 24 mars : classe de Mme Operon.

Période 3 : du 27 mars au 30 juin : classes de Mmes Jacquemot, Baubet, Bal, Poulat.

#### **6 – Sécurité et travaux**

##### **Sécurité aux abords de l'école + demandes sécurité faites à la mairie**

Cette question rejoint une question mise à l'ordre du jour par les parents d'élèves : L'organisation des entrées et des sorties suite à la mise en place des clôtures.

**Elémentaire** : Les parents ont pu remarquer un problème d'encombrement des enfants sur les passages piétons ou sur la route en attendant l'ouverture de l'école. Circulation non fluide lors des sorties.

Suggestion des parents d'élèves : inclure le terre-plein non utilisé à côté du portail d'entrée dans « l'aire d'attente » des enfants, il suffit de déplacer la clôture pour agrandir l'espace.

Mme Michaud va voir si c'est possible d'agrandir en diminuant l'espace vert dans le coin côté élémentaire.

Le long de la clôture , avenue des Pierres, il manque un bout de barrière le long des zébras près du feu tricolore (personne ne sait pourquoi) . Or, ces zébras servent de place de stationnement aux heures d'entrée et de sortie.

Suggestion de l'assemblée : pourquoi ne pas inclure cette partie « zébra » au trottoir afin de l'agrandir à cet endroit pour permettre une meilleure circulation des piétons.

**Maternelle** : l'aire d'attente se trouve maintenant sur le rond-point utilisé par les voitures pour circuler mais aussi comme parking. . Or, ce rond-point est non modifiable.

Suggestion de l'assemblée : réduire la largeur du rond-point à la largeur d'une seule voiture en agrandissant du coup le trottoir, pour éviter d'avoir en même temps des voitures garées et des voitures qui circulent.

Autre suggestion : Déplacer l'aire de jeu .

##### **Groupe scolaire :**

Toujours ces mêmes problèmes de stationnement aux abords des écoles qui sont signalés à chaque conseil d'école : la police municipale ne verbalise pas les conducteurs mal garés. Malgré une demande faite au maire par Mme Michaud.

Du fait de la circulation importante aux heures d'entrée et de sortie d'école et des voitures mal garées, le chemin de Guichard, en face de l'élémentaire, devient très dangereux.

Suggestions :

- Pédibus : Retour d'expérience du Pédibus de Communay : il s'est arrêté du fait de la lassitude des adultes accompagnateurs.
- Améliorer les pistes cyclables sur la commune pour permettre aux enfants de venir en vélo en toute sécurité.

- Un garage à vélos en maternelle.
- Une navette pour l'école .

**Conclusion :** Il serait intéressant de promouvoir le fait de venir **à pied ou en vélo à l'école .**

Suggestion des parents d'élèves : ce pourrait être un axe d'action des parents d'élèves en direction des familles de l'école.

**Autres demandes de l'école élémentaire liées à cette nouvelle clôture :**

- Demande de 2 sonneries distinctes entre l'élémentaire et le périscolaire : un bouton uniquement pour l'école élémentaire et un autre pour le périscolaire.
- Demande d'une gâche électrique pour sortir de l'enceinte de l'école (évidemment inaccessible de l'extérieur).

les parents d'élèves demandent à ce qu'il y ait un interphone indépendant pour le périscolaire avec un système de gâche pour que les parents n'aient pas à re sonner pour sortir

**Demande pour les écoles maternelle et élémentaire :**

- Boîtes aux lettres : en attente d'installation par la poste. En attendant, l'école ne reçoit pas son courrier, le courrier est déposé en mairie et les directrices sont censées aller le chercher ...

**Travaux :**

**Maternelle :**

Bilan des demandes de l'année dernière

- Changement des néons de 2 classes : fait
- Pose de liège dans une classe, manque dans 2 classes.
- Peinture magnétique sur le tableau d'une classe : fait
- Système d'arrosage du potager à changer : pas fait
- Ligne rouge toujours pas tracée dans la cour maternelle
- Clôture végétale de la pente dans la cour maternelle pas faite
- 2 panneaux de circulation autour du potager : pas fait
- Haie demandée autour du sapin pour des raisons de sécurité : pas fait

les demandes qui n'ont pas abouties sont reconduites pour 2017.

Mme Gomes demande si la maternelle pourrait également bénéficier d'un TNI pour l'école.

De plus les peintures des couloirs ont été grattées par les enfants : elles sont à reprendre à hauteur de 1,5 / 2 mètres , avec un matériau plus solide ?

**Elementaire :**

Bilan : 2 TNI ont été installés dans les classes accueillant des CM2.

Mme Michaud annonce que d'autres TNI seront installés les prochaines années.

**Groupe scolaire :**

Le chauffage a été réparé cet été mais la chaudière s'arrête souvent à cause de coupures électriques fréquentes. Le problème c'est qu'il faut la remettre en route manuellement. Parfois les retours de weekend sont très frais (par exemple 14° à 8h30) et il faut un certain temps avant de ressentir la chaleur quand quelqu'un est revenu mettre la chaudière en route.

Des demandes de travaux concernant la sécurité dans l'école avaient été demandées par les directrices, par courrier, à la mairie au mois de juin 2016 :

-des portes-poussoir pour toutes les portes donnant sur l'extérieur.

Mme Michaud nous informe que quand elle aura en sa possession le compte-rendu de l'alerte intrusion ; une réunion sera organisée avec la gendarmerie pour informer sur tous les moyens pour sécuriser l'école. Le point sera fait ensuite sur les travaux demandés.

En cas de fuite avec les élèves hors de l'école il avait été demandé à ce que tous les enseignants de maternelle aient les clés d'élémentaire et vice versa.

La clé élémentaire a été donnée aux enseignantes de maternelle. La clé maternelle doit aussi être

- Boutons molletés : voir après réunion avec la gendarmerie.
- Opacification des fenêtres donnant sur l'extérieur : en cours.
- Signal lumineux pour alerter tous les adultes d'une intrusion dans l'école : ce ne serait pas une priorité. Mme Michaud informe le conseil d'école que cela sera discuté avec les gendarmes.

#### Exercice attentats :

Élémentaire : exercice déclenché par des coups de sifflet → n'a pas fonctionné. Mais une bonne réaction des élèves

Maternelle : pas de signal sonore, la maîtresse frappe dans les mains et donne un signal visuel ou alors parle en chuchotant.

Il ne sera pas utilisé le sifflet car il est déjà utilisé en récréation pour le changement de vélo.

Exercice « cacher » prévu le 14 novembre 2016.

#### bilan exercice incendie jeudi 3 novembre 2016 à 9h30

Bon déroulement pour les deux écoles.

Mme Gomes rappelle cependant que l'alarme n'est pas audible pour les classes de ps et ps/ms et demande à ce que soient installées des sirènes au dessus des portes de ces classes mais à l'intérieur.

#### Ppms , l'exercice de confinement est prévu prévu le 6 mars à 9h

sans doute pas de sirène, donc on se débrouillera avec les moyens du bord.

### **7-ATSEM**

#### **-bilan après cette rentrée avec 3 atsem pour 4 classes**

Mme Gomes explique que la rentrée a été difficile.

Depuis le départ de Mme Vauris fin janvier 2016, l'équipe de l'école, enseignants et atsem ,est très inquiète.

L'ambiance de l'école s'est notablement dégradée.

Un réel ressenti de course après le temps s'est installé ; le sentiment de ne plus faire son travail comme on aimerait qu'il soit fait , avec soin, temps et sérénité.

Et surtout l'impression que ce sont les élèves qui au bout du compte subissent la situation

Tout est devenu difficile et dans l'organisation du personnel école et par conséquent dans le travail et l'organisation des activités de la classe.

La classe de Mme Gomes sollicite nécessairement les ATSEM des autres classes matins et après midis.

L'équipe enseignante ressent l'impact sur les enfants, sur les activités encadrées par un adulte : moins d'ateliers, moins d'ateliers dirigés, plus d'ateliers en autonomie sans adulte.

L'équipe a l'impression de tout faire « vite », de chercher sans cesse des solutions pour pallier ce manque d'atsem.

#### Quelques exemples de situations problématiques :

-ateliers de motricité :

avant toutes les classes avaient 4 séances de gymnastique par jour

maintenant 2 séances par semaine (bouversement de l'emploi du temps de toutes les classes pour permettre à la classe des ms gs , sans atsem, d'avoir une des atsem des petits à tour de rôle)

-avant les classes de ms gs avaient 2 séries d'ateliers par matinée , maintenant un seul

-quand l'atsem des petits est en salle de motricité avec les ms gs . La maîtresse des petits est seule à gérer ses pipis et cacas avec ses 28 élèves : comment s'occuper et de l'élève aux toilettes et du reste du groupe classe ?

-pas d'atsem les après midis pour les classes de petits pour faire des ateliers parce que les atsem sont dans les classes de ms gs pour les ateliers d'arts visuels

-plus personne ne supervise le rangement de l'école , les atsem « sont partout et nulle part », elles n'ont plus le temps de s'investir dans les classe et l'école comme autrefois

-elles sont sollicitées un peu partout dans l'école (classeurs, collage cahiers comptines, suivi des pochettes, cantine , activités gymniques...change des enfants, bobos...)

-cette année,les classes sont chargées , en moyenne 30 élèves par classe (l'école des Fléviu a moins d'élèves et plus de personnel)  
-la classe de Mme Gomes est moins prise en compte malgré la volonté de chacun .(ménage rangement préparations matérielles.....)

Les Atsem sont sans arrêt sollicitées au fil des urgences de l'école.  
Elles commencent quelque chose et ne finissent pas.  
Les enseignantes sont inquiètes pour les élèves, pour la qualité des apprentissages.

Et puis le Problème des TAP solutionné par les ATSEM qui sont affectées à la surveillance de couchette, questionne l'équipe. C'est comme si la priorité était donné aux TAP qui ne font pas partie du temps scolaire.

Et puis ces heures de surveillances rattrapées par les atsem sur les gros ménages...  
Alors que depuis quelque temps l'équipe enseignante note que les locaux et matériels de l'école sont moins entretenus par manque de temps du personnel.

Tout cela encore au détriment des élèves, qui finissent par travailler dans des locaux plus ou moins propres avec du matériel plus ou moins propre etc... par manque de temps donné aux atsem et manque de moyens humains.

Les atsem font de leur mieux mais on ne peut pas leur demander indéfiniment de faire les travail de 4 alors qu'elles sont 3.  
Les ATSEM finissent par être très fatiguées, écartelées, démotivées , découragées voire absentes .

L'impression également que les atsem sont très sollicitées par la municipalité qui n'est pas toujours respectueuse dans la manière de passer les consignes et les demandes urgentes (on les déplace comme des pions sur un échiquier en oubliant que nous avons à faire à des personnes qu'il faut considérer)

Les enseignantes ont plus de mal à organiser le travail des élèves dans la classe puisque souvent , à la dernière minute , des imprévus surviennent et il faut déplacer une atsem qui devait travailler dans leur classe.

Ou bien pallier à l'absence d'une atsem qui n'est pas toujours remplacée malgré la bonne volonté de la mairie. (Qui manque de personnel de remplacement)

L'inquiétude monte au sein de l'école, une dégradation générale de l'ambiance de travail se fait sentir.

En tant que directrice et responsable de l'équipe, Mme Gomes se sent démunie et impuissante face au mal être et des atsem et des enseignantes.

L'équipe ne se sent pas entendue.

Sachant qu'au bout du compte c'est d'abord l'intérêt des enfants qui préoccupe l'équipe et il va de paire avec une équipe soudée , sereine travaillant dans de bonnes conditions .

Pour cette raison , Mme Gomes souhaite que la situation puisse être revue par Monsieur Le Maire en permettant à l'école d'avoir au moins une personne à mi temps le matin, pour alléger le travail des atsem en poste.

Mme Michaud n'est pas responsable du personnel municipal , cette tâche incombe à Mme Besson .  
Mme Michaud demande un compte-rendu précis qu'elle transmettra à Mr Le Maire.

## **8- Sorties culturelles et spectacles**

### **En élémentaire :**

Toutes les classes se rendront au Salon des Peintres dès la semaine prochaine au Château de la Porte.

La maison des 5 espaces n'organisera plus de spectacles pour les écoles .

Mais la mairie continuera à les financer. Ce seront les écoles qui devront rechercher les spectacles et demander au budget 2017 une somme supplémentaire qui couvrira les frais de transport + entrées. Mme Michaud donne l'autorisation de réserver les spectacles pour la maternelle et l'élémentaire, le budget suivra.

#### Sorties de classe :

CM : musée des Beaux-Arts (21 novembre + une autre date)

CE2 : plus d'histoire dans le programme de CE2, donc il faut prévoir autre chose

Sorties avec le SMIRIL prévues dans l'année.

Le cross a eu lieu le mardi 18 octobre (CP au CE2) et mercredi 19 octobre (CM) au Stade du Devès. Il y a eu de nombreux gâteaux préparés par les parents à cette occasion et il en est resté. Il faudrait réfléchir l'année prochaine pour éviter ces restes.

#### En maternelle :

Une sortie à Valhrona le 16 décembre pour ms/gs dans le cadre d'un projet pédagogique sur le chocolat. Cette sortie est prévue le même jour que la visite du père Noël du sou des écoles, Mme Gomes se met en relation avec le sou des écoles pour trouver une solution.

Un spectacle de NOEL est en cours de recherche.

Les élèves iront également au Salon des Peintres Ternaysards sauf pour les élèves de ps qui ne sont pas encore prêts pour cette sortie dans le village.

Mais ils auront l'occasion de participer à d'autres sorties.

#### Chorale élémentaire :

CP CE1 CE2 de Mme Arnal avec Mme Lougraïda le mercredi matin

Les autres classes feront chorale sur un temps plus court à un autre moment de l'année.

Un spectacle sera peut être présenté à l'église de Ternay, le prêtre de la paroisse a changé, mme Ambrosino élue de la mairie, demande à ce que la demande passe par elle afin qu'elle ait de meilleurs chance d'aboutir.

#### **9-parents parcours découverte et temps périscolaire : avenir , date du prochain comité de pilotage**

Mme Michaud annonce qu'il n'y aura pas de comité de pilotage. Elle rappelle qu'un Marché a été lancé depuis le 30 octobre (et qui court jusqu'au 30 novembre).

Plusieurs prestataires ont retiré des dossiers. Dans ce marché : TAP + centre de loisirs + classes (aide aux devoirs) + périscolaire.

Le 5 décembre, étude des propositions. Le nom du prestataire sera donné avant la mi-décembre. Contrat de janvier 2017 à juillet 2018. Reconductible 2 fois.

A partir de là sera fixée une date pour le comité de pilotage.

La cantine du mercredi sera prise en charge par la mairie pour le centre de loisirs. Recrutement prévu...

La mairie étudie les tarifs du périscolaire et du centre aéré.

5 euros/mois pour les TAP.

#### Dates des prochains conseils d'école :

- lundi 13 mars à 18h.

- lundi 12 juin à 18h.

Clôture : ...19h39

<b>École maternelle</b>	<b>École élémentaire</b>	<b>APEIT</b>	<b>FCPE</b>	<b>Municipalité</b>
<b>Rose-Marie Gomes</b>	<b>Béatrice Bal</b>	<b>Muriel Chavanel</b>	<b>Farida Bouamar</b>	<b>Nathalie Michaud</b>